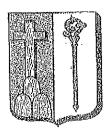
Arrondissement de METZ-VILLE 1

CANTON DU PAYS MESSIN



COMMUNE DE BURTONCOUR

BORDEREAU D'ENVOIREAU du COURRIER Le Maire de la Commune de BURTONCOURT,

à

PREFECTURE DE LA MOSELLE Direction de la Citoyenneté et de la Légalité Bureau du contrôle de légalité 9, place de la Préfecture BP 71014 57034 METZ Cedex

<u>DESIGNATION DES PIECES</u>	NOMBRE	<u>OBSERVATIONS</u>
Délibération Nº 21/2021; Travaux Local Technique	1 exemplaire	
Délibération N° 22/2021 : CLECT – Loi LOM – Compétence Mobilité	ا exemplaire و الم	Pour contrôle de légalité
Délibération N° 23/2021: Avenant contrat d'assurance VILLASSUR	ا exemplaire المجاهدة المجاهد	
Nombre total des actes transmis :	3	

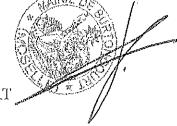
PRÉFECTURE DE LA MOSELLE D.C.L. U 8 JUIN 2021

CONTROLE DE LA LÉGALITÉ

Burtoncourt, le 07 Juin 2021

Le Maire,

André HOUPERT





Arrondissement de METZ-VILLE
CANTON DU PAYS MESSIN

COMMUNE DE BURTONCOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BURTONCOURT

Séance du 06 JUIN 2021 - 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11 Nombre de conseillers en fonction : 10 Nombre de conseillers présents :08

Date d'envoi des convocations : Le 28 Mai 2021

<u>PRESENTS</u>: HOUPERT André / BEAUSEROY Raphaël / MICHEL Daniel / WITTKOWSKI Nicolas / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine / BUCHER Robert.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: JAGER Bruno (procuration à MICHEL Daniel) / TALFUMIER Hervé (procuration WITTKOWSKI Nicolas).

N° 23 – 2021 : AVENANT CONTRAT D'ASSURANCE VILLASSUR.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant au contrat d'assurance Groupama Villassur N° 1013, convenant de la nouvelle date de fin du contrat fixée au 15/06/2026, résiliable annuellement par l'une ou l'autre des parties au moins 2 mois avant son échéance. Les autres clauses et conditions du contrat sont inchangées.

Pièce jointe : Avenant.

Délibération certifiée exécutoire,

Burtoncourt, le Le Maire,

1 0 JUIN 2321

André HOUPER

Burtoncourt, le 06 Juin 2021.

Le Maire,

André HOUPERT

35. rue Lorraine - 57220 - BURTONCOURT - Tél et fax : 03 87 35 78 17 - E-mail : mairie.burtoncourt@wanadoo.fr







MARCHE ENTREPRISES ET COLLECTIVITES Département Collectivités

CS 97830

21078 DIJON Cedex Tel.: 03.80.78.31.42

Fax: 03.80.73.41.41

COMMUNE DE BURTONCOURT

MR LE MAIRE

35 RUE DE LORRAINE

57220 BURTONCOURT

N'oubliez pas de rappeler vos références Souscripteur n° 43018136L UG : 25020 Votre contrat n° 1013

CONTRAT D'ASSURANCE VILLASSUR AVENANT

D'un commun accord entre les parties, il est convenu que :

La nouvelle date de fin du contrat référencé ci-dessus est fixée au : 15/06/2026

Le contrat est résiliable, annuellement, par l'une ou l'autre des parties, au moins 2 mois avant son échéance, le cachet de la poste faisant foi.

Les autres clauses et conditions du contrat sont inchangées.

Fait à Dijon, le 3 mai 2021

Pour Groupama, par délégation

Jan Jan

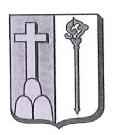
Le Souscripteur

Groupama Grand Est

Arrondissement de METZ-VILLE

CANTON DU PAYS MESSIN

COMMUNE DE BURTONCOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BURTONCOURT

Séance du 06 JUIN 2021 - 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction: 10 Nombre de conseillers présents :08

Date d'envoi des convocations : Le 28 Mai 2021

PRESENTS: HOUPERT André / BEAUSEROY Raphaël / MICHEL Daniel / WITTKOWSKI Nicolas / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine / BUCHER Robert.

ABSENTS EXCUSES: JAGER Bruno (procuration à MICHEL Daniel) / TALFUMIER Hervé (procuration WITTKOWSKI Nicolas).

N° 22 – 2021 : CLECT – LOI LOM – Compétence Mobilité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

> Après avoir pris connaissance de la délibération de la CCHCPP N° DDC43-2021 Loi LOM – Compétence Mobilité du 25 Mars 2021;

> Après avoir entendu l'exposé du Maire précisant qu'après la réunion CLECT du 25 Mars 2021 n'ayant abouti à aucune décision, ni programmation ;

Émet un avis défavorable à la prise de compétence de la Loi LOM - Compétence Mobilité par la CCHCPP.

Délibération certifiée exécutoire,

Burtoncourt, le

Le Maire,

JUIN 2021

André HOUPERT

Burtoncourt, le 06 Juin 2021.

Le Maire,

André HOUPERT

Arrondissement de METZ-VILLE
CANTON DU PAYS MESSIN

COMMUNE DE BURTONCOURT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BURTONCOURT

Séance du 06 JUIN 2021 - 10 H 00.

Nombre de conseillers élus : 11 Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents :08

Date d'envoi des convocations : Le 28 Mai 2021

<u>PRESENTS</u>: HOUPERT André / BEAUSEROY Raphaël / MICHEL Daniel / WITTKOWSKI Nicolas / BEAUSEROY Anabelle / MERY Nicolas / NEWEL Sabine / BUCHER Robert.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: JAGER Bruno (procuration à MICHEL Daniel) / TALFUMIER Hervé (procuration WITTKOWSKI Nicolas).

N° 21 – 2021 : TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal autorise le Maire à commander les travaux de construction d'un local technique avec l'entreprise LS BÂTI à EBERSVILLER (57320) pour un montant de 23 775.00 € HT, soit un montant de 28 530.00 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à modifier les crédits inscrits au Budget Primitif 2021 pour l'opération 24 – Local Technique comme suit :

- > Article 020 Dépenses imprévues section d'investissement : 2 600 €
- > Article 2313 Constructions

:+2600€

Délibération certifiée exécutoire,
Burtoncourt, le 1 0 JUIN 2021
Le Maire,
André HOUPERT

Burtoncourt, le 06 Juin 2021.

Le Maire,

André HOUPERT